

# L'approbation programmée du PLU se transforme en désapprobation !

Par huit voix contre sept, le futur plan local d'urbanisme est rejeté par les élus lors du conseil municipal hier. Cela grâce à trois voix venant des rangs de la majorité. Compte rendu

Cette fois, le bras de fer entre la majorité et l'opposition a tourné à l'avantage de cette dernière. Hier matin, lors de la séance du conseil, huit des quinze élus de la commune ont dit non au futur plan local d'urbanisme.

Le bien-nommé PLU. Cela au terme d'un exposé de près d'une heure de M<sup>me</sup> le maire, Anne-Marie Coumarians, et d'une virulente plaidoirie anti PLU du leader des opposants, Jean Plénat. Devant une assistance pas toujours sage.

## Ce PLU a été élaboré sans la moindre concertation

Du reste, à l'entame des débats, la première magistrate informe le public qu'il doit s'abstenir de la moindre manifestation intempestive. Le ton est donné. Bonjour l'ambiance. Il est dix heures du matin, le soleil brille mais dans la salle une insidieuse moiteur

s'invite. On entre aussitôt dans le vif du sujet avec la délibération concernant l'adoption du plan local d'urbanisme (*lire encadré*). La première magistrate entame la lecture. Dans l'instant, une élue, M<sup>me</sup> Collangettes, s'étonne que la Zac de la Teissonniere, se retrouve en zone EBC (espace boisé classé) "alors que le tribunal administratif et le conseil d'État n'avaient réclamé son classement qu'au titre d'un site naturel." Première suspension de séance.

M<sup>me</sup> Coumarians demande à M Poncin, auteur des études et du document, de donner des explications. Ce dernier souligne que plusieurs possibilités étaient envisageables dont le classement retenu en EBC.

Trente minutes plus tard, une fois l'intervention de l'élue terminée, le chef de file de l'opposition, Jean Plénat, prend la parole. Il fustige la première magistrate : « Ce PLU a été élaboré sans la moindre concerta-



Lors du conseil d'hier.

(Photo G. C.)

## Repères

Le POS a été adopté le 26 mai 1987 puis a fait l'objet de deux révisions et cinq modifications.

L'étude du PLU a débuté le 12 janvier 2009; il a été présenté le 22 novembre 2011 devant la commission départementale de la nature, des paysages et

des sites puis arrête le 29 mai 2012 (huit voix pour et sept contre). Le 15 février 2013 fin de l'enquête publique avec avis favorable moyennant certaines modifications et précisions qui figuraient en grande partie dans le document présenté hier matin.

tion. Il a été bâclé. C'est de l'amateurisme ! Vous ne tenez aucun compte de l'objectif initial qui est le développement économique de la commune. Commune qui voit sa population diminuer considérablement tout comme le nombre d'emplois. La Zac de la Teissonniere en EBC, c'est une erreur... Telles sont les raisons pour lesquelles je voterai contre ».

## M<sup>me</sup> le maire ne sera pas candidate à sa succession

André Delmonte lui emboîte le pas tout comme M<sup>me</sup> Collangettes.

Au final, aux cinq voix de l'opposition s'ajoutent trois voix des élus de la majorité (M<sup>mes</sup> Collangettes et Martinez et Christophe Cavalli, adjoint au tourisme.

L'élaboration du PLU est repoussée huit voix contre sept. La salle applaudit à tout rompre. Notamment ceux et celles concernés par les fameux terrains de la ZAC de la Teisson-

nière pour qui l'espoir demeure, mais jusqu'à quand ? Sans doute après mars 2014 avec une nouvelle équipe à la tête de la commune. Car M<sup>me</sup> le maire l'a dit haut et fort, entre deux réponses à des remarques, « Moi je n'y serai pas ! ».

En attendant, un audit sur les finances locales va être réalisé à la demande de la majorité. Son coût de trois mille euros a fait rire l'opposition qui a voté contre. Quant au compte administratif, il a été adopté (six voix contre) et le projet d'un règlement intérieur abandonné.

Avant la fin de la séance, M. Plénat s'est inquiété de savoir si les travaux de la route seraient finis avant la fin juillet. M<sup>me</sup> le maire de lui indiquer : « On m'a dit pour la fin juin. » Autour d'elle, plusieurs de ses élus avaient déjà quitté la table. Bonjour l'ambiance.